

Atelier de l'Afrique centrale pour mettre en œuvre le Plan stratégique pour la diversité biologique par le biais des Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité

Mobilisation des ressources pour un renforcement du développement et de la mise en œuvre des SPANB

Secrétariat de la CDB
19 – 23 juin 2011.



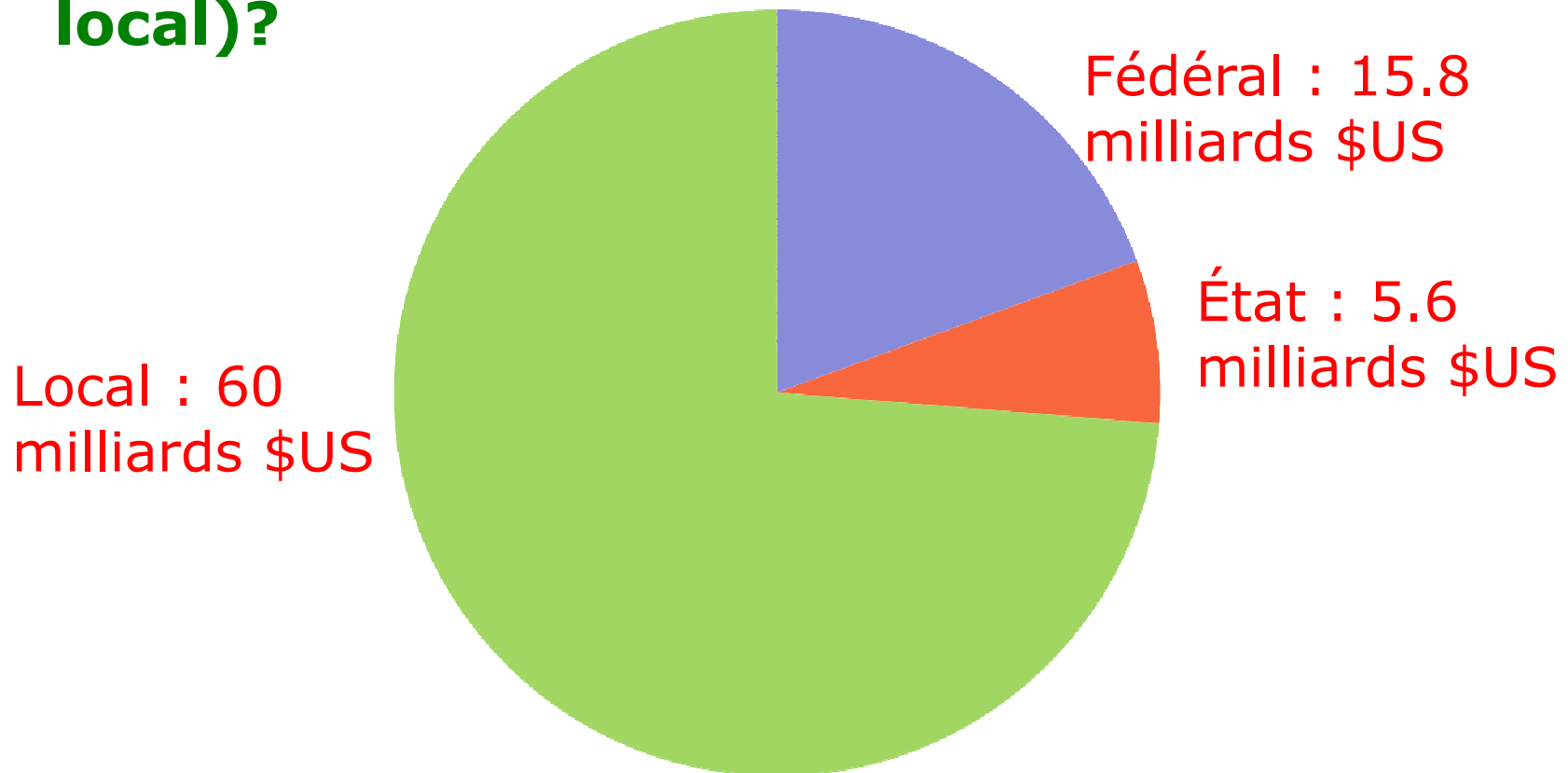
PARTIE 1 :

Ressources pour une mise en œuvre renforcée des SPANB

Dépenses du Gouvernement américain pour la biodiversité

1. Quel fût le total pour l'AF 2008? 81.4 milliards \$US

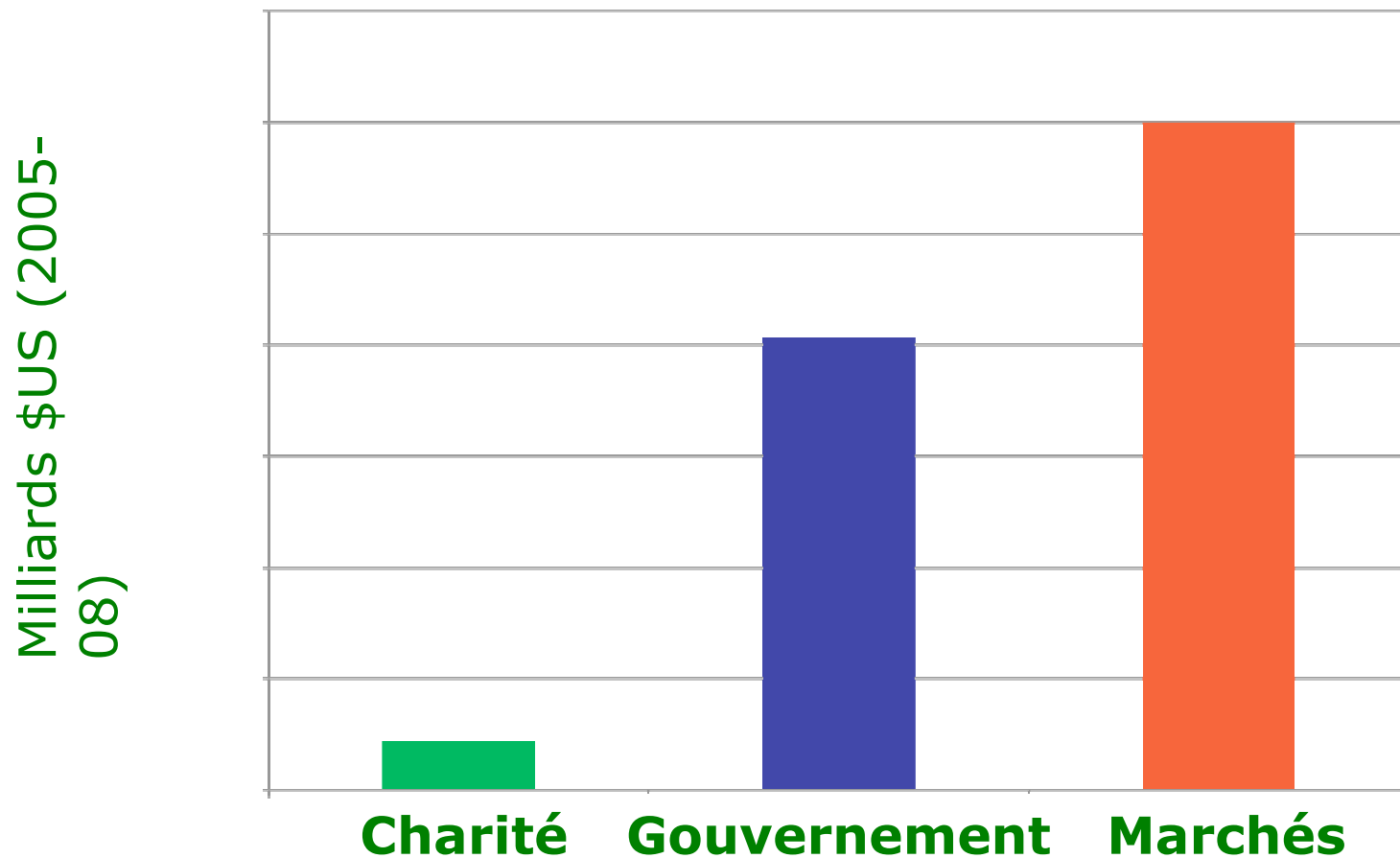
2. Quel fût la répartition (fédéral, état, local)?



Source : Walls, M., Darley, S., Siikamäki, J. 2009. The State of the Great Outdoors: America's Parks, Public Lands, and Recreation Resources. Resources for the Future: Washington, D.C. 100 pp.

Dépenses américaines publiques et privées pour la biodiversité

Quel est la répartition (gouvernement, charité, marchés)?



Sources : Walls et al. 2009; Giving USA 2006; US Fish & Wildlife Service 2007.

But stratégique E. Renforcer la mise en œuvre au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités

Objectif 20 : D'ici à 2020 au plus tard, la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique de toutes les sources et conformément **au mécanisme consolidé et convenu** de la Stratégie de mobilisation des ressources, aura augmenté considérablement par rapport aux niveaux actuels. **Cet objectif fera l'objet de modifications en fonction des évaluations des besoins de ressources que les Parties doivent effectuer et notifier.**

Stratégie de mobilisation des ressources (Décision X/3)

La CdP, résolue à sensiblement accroître les ressources de l'ensemble des sources, compensé par la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011-2020 ...

Décide d'adopter des objectifs à sa 11e réunion

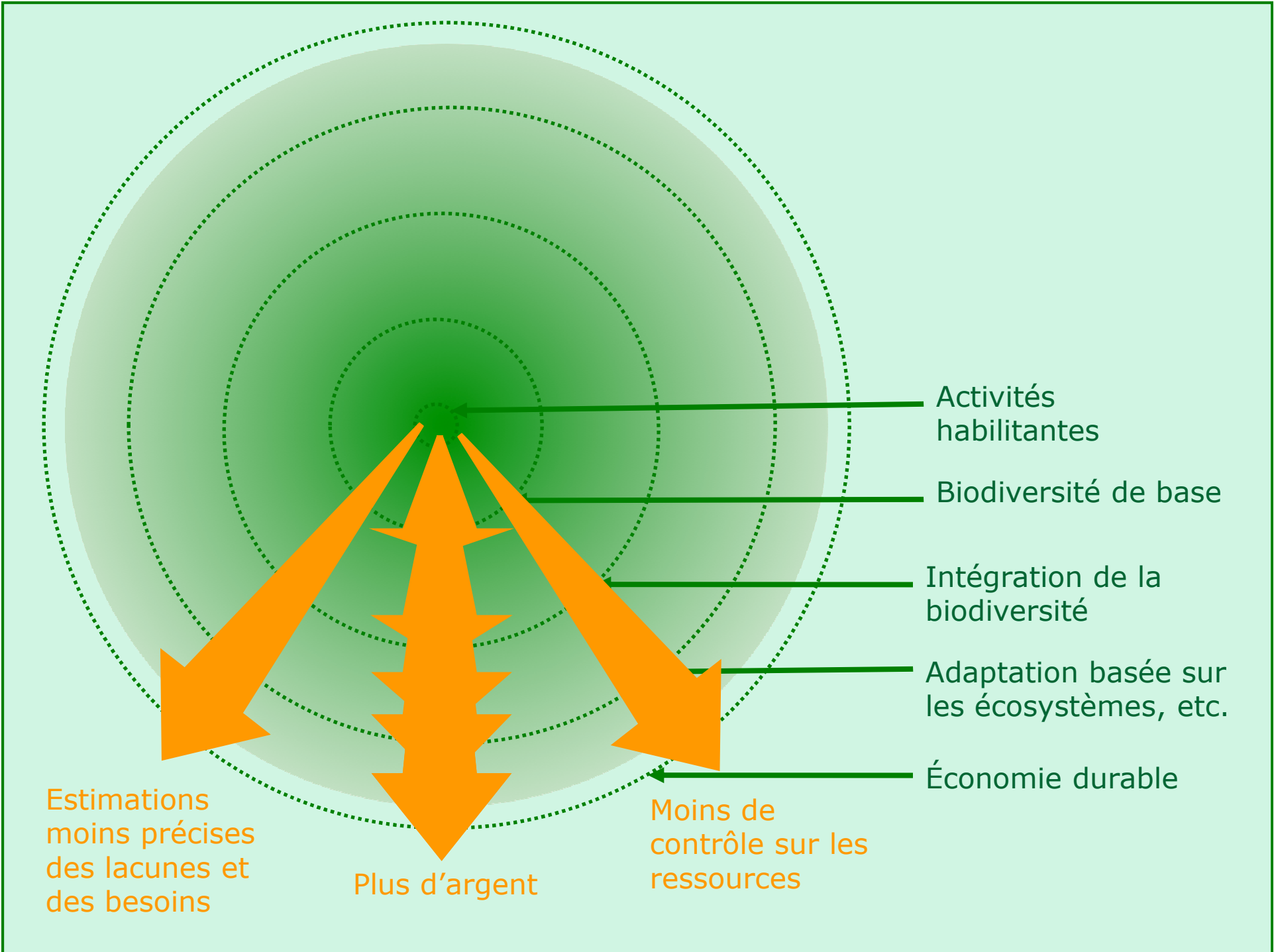
Augmenter d'ici à 2020 les flux financiers

Toutes les Parties auront, d'ici à 2015 :

- **Communiqué leurs besoins, insuffisances et priorités de financement**
- **Évalué et estimé les valeurs de la diversité biologique**
- **Élaboré des plans nationaux de financement de la diversité biologique**

La taille et le contrôle des fonds varient selon leur but

But	Taille	Source et budget
Faciliter la mise en œuvre et le suivi de la planification de la biodiversité	\$	Budget national ou APD Budget du Ministère de l'environnement
Activités de base de la biodiversité : sondages, aires protégées, régulation, etc.	\$\$	Budget national, APD et autres sources Budget du Ministère de l'environnement
Intégration de l'agriculture, de la sylviculture, des pêcheries, de l'éducation, etc.	\$\$\$	Budget national, APD, PSE, réforme des subventions et autres sources Budgets d'autres ministères et du secteur privé
Adaptation aux changements climatiques, séquestration du C	\$\$\$\$	Financement relié aux questions climatiques
Économie verte (production et consommation appropriées)	\$\$\$\$\$\$	Toutes les sources Tous les budgets



Activités habilitantes

Biodiversité de base

Intégration de la biodiversité

Adaptation basée sur les écosystèmes, etc.

Économie durable

Estimations moins précises des lacunes et des besoins

Plus d'argent

Moins de contrôle sur les ressources

Les principes de la stratégie de mobilisation des ressources propre à chaque pays

- **Comprendre : sources existantes; cycle budgétaire**
- **Identifier les occasions pour de nouvelles sources**
- **Intégrer – persuader les autres à dépenser ou réattribuer *leur* argent**
- **Impliquer les autres; prendre possession des activités respectueuses de la biodiversité**
- **Réformer – chercher des occasions pour sauver de l'argent en cessant de soutenir les activités dommageables pour la biodiversité**
- **Tirer profit des fonds sous votre contrôle**
- **Donner les arguments économiques**
- **Innover**
- **Aller au-delà d'une « liste d'achats ». Rechercher non seulement des fonds pour des projets, mais des changements stratégiques / politiques / institutionnels qui mobiliseront les ressources institutionnelles**

PARTIE 2 :

**Financement du FEM pour la nouvelle
génération d'Activités favorables à la
biodiversité**

AH du FEM en tant qu'activités de « fondation »

Les Activités habilitantes ont été définies par le FEM comme :

« Des activités préparant les fondations pour concevoir et mettre en œuvre des mesures efficaces de réponse afin de réaliser les objectifs de la Convention. »

Le financement du FEM a été fourni selon le critère d'admissibilité pour la fenêtre BD en vertu du FEM et par le biais de « blocs de fonds » pouvant être résumés comme ceci...

Orientations du Secrétariat du FEM sur les AF à la biodiversité :

« Les [activités habilitantes] assisteront les pays bénéficiaires dans l'élaboration de stratégies, plans ou programmes nationaux tels que ceux référés dans l'article 6 de la Convention sur la diversité biologique, et dans l'identification des éléments constitutifs de la diversité biologique ainsi que des processus et des activités qui ont ou risquent d'avoir une influence défavorable sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, conformément à l'article 7 de la Convention sur la diversité biologique. »

Stratégie du FEM dans le domaine d'intervention

BUT :
Préservation et utilisation durable de la biodiversité et maintien des biens et services écosystémiques

OBJECTIFS

(1) Renforcer la viabilité des dispositifs d'aires protégés

(2) Prendre systématiquement en compte la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les zones marines et terrestres et les secteurs d'activité économique

(3) Renforcer la capacité de mise en œuvre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

(4) Renforcer la capacité à accéder aux ressources génétiques et à partager les avantages

(5) Intégrer les obligations de la CDB dans les processus de planification nationale au moyen d'activités habilitantes financées par des fonds dédiés au domaine d'intervention

Soutien du FEM pour les Activités favorables à la biodiversité

Les quatre premiers objectifs peuvent être abordés en utilisant le financement en vertu du Système transparent d'allocation des ressources (STAR)

Le cinquième objectif peut être abordé en utilisant le financement en vertu du Fonds dédié au domaine d'intervention (FDI), par lequel les pays admissibles pourront accéder à jusqu'à 500 000 \$ afin de mettre en œuvre les quatre autres activités habilitantes.

Soutien du FEM pour les Activités favorables à la biodiversité

- **Un soutien aux activités habilitantes pourrait être fourni pour :**
 - Réviser les Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) conformément au nouveau Plan stratégique de la CDB adopté à la CdP 10;
 - La mise en œuvre des orientations en lien avec le mécanisme du Centre d'échange (MCE);
 - Le 2e rapport sur la Prévention des risques biotechnologiques; et
 - Le 5e rapport national sur la diversité biologique.

Fonds du FEM 5

Activités habilitantes

Comment y accéder?

Trois modalités

- Accès direct avec le Sec. du FEM
- Par l'entremise d'une agence FEM choisie
- Par l'entremise d'un projet cadre du PNUE





Soutien du FEM pour les Activités favorables à la biodiversité



Les modèles pour accéder à ces fonds sont disponibles sur le site Web du FEM :

- **Proposition de modèle pour les activités habilitantes, présentée en collaboration avec une agence de mise en œuvre (PNUD, PNUE);
URL : <http://www.thegef.org/gef/node/3891>**
- **Accès direct pour les entités exécutives passant la procédure d'évaluation fiduciaire de la Banque mondiale. Le modèle pour l'accès direct sera affiché sous peu sur le site Web du FEM.**
- **L'accès accéléré aux fonds pour les Activités habilitantes pour le 2e rapport national sur la prévention des risques biotechnologiques (dû en sept. 2011) sera rendu disponible par le PNUE. Cette modalité de financement est en cours de finalisation.**



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !!